

N° 0208 du 08 au 14 Mars 2016- Prix : 250 F CFA

**SOCIÉTÉ / RELIGION :**

## LES DÉFIS QUI S'OPPOSENT À NOS RELATIONS



Le Prophète T.B. JOSHUA du SCOAN

**ECONOMIE/JUSTICE :**

La Cour de justice de la CEDEAO déboute les anciens agents des régies des impôts et de la douane dans l'affaire qui les opposait à l'OTR et l'Etat togolais



Henry Gaperi, Commissaire Général de l'OTR Le ministre de l'Economie, Ayassor Otèth

CULTURE / MUSIQUE :  
**Célébration des 25ans de musique de l'artiste**



**Laurence Montcho**

P.6

Laurence Montcho, artiste de la chanson

CÉLÉBRATION DE LA JOURNÉE INTERNATIONALE DE LA FEMME :

**La FEFA a organisé la marche mondiale de Mentoring à Lomé**

P.5



Des jeunes femmes réunies autour de Mme Candide Lèguèdè

ECONOMIE : CONSOMMATION :

**Niveau général des prix à la consommation en Hausse de 1.1% en Janvier**

**EmploiTogo.com**

Des annonces, des offres d'emploi, une banque de Cvs, des formations.

**Journalemploi.com Tel 22 20 05 53**

**Météo**

Mardi 08 MARS 2016

**Matin:**

Couverture nuageuse partielle 33°C

**Après-midi:**

Couverture nuageuse partielle 27°C

**LES NUMEROS VERT DE L'OTR**

POUR SIGNALER TOUT FAIT SUSPECT VEUILLEZ COMPOSER

**N° VERT 8280**

Anticorruption

POUR TOUT RENSEIGNEMENT INFORMATION OU CONSEIL VEUILLEZ COMPOSER LE

**N° VERT 8201**

Renseignements



FEDERER POUR BATIR  
www.otr.tg



**Nuptia**  
Evenement-ciel

**EDITO**  
**Vouloir et faire le bien**

**DANS NOTRE société d'aujourd'hui, il est difficile de faire confiance à des êtres humains, des semblables. Non pas qu'ils ne le méritent pas du tout, mais le simple fait d'y penser, donne de la nausée. Tout simplement, le prochain qui est également autrui ne cesse de décevoir, de surprendre négativement.**

La tendance est actuellement de cheminer seul pour éviter tout problème. Cependant, la question est de savoir si nous devons continuer par faire et vouloir le bien pour notre prochain ?

Devons-nous, à cause des déceptions refuser d'être positif et de faire le bien autour de nous et dans notre entourage ?

L'homme étant ce qu'il est, nous devons faire avec et continuer par jouer notre rôle. Vouloir le bien et le faire.

**Crédo TETTEH**

**POLITIQUE : Jean-Pierre Fabre exige des réformes politiques avant les élections locales**

*VA-T-ON vers une mobilisation de la population par l'Alliance nationale pour le changement (ANC) pour les réformes institutionnelles et constitutionnelles ? Tout porte à croire l'affirmative.*

A Doumassessé (quartier de Lomé) ce week-end pour un meeting, les premiers responsables de ce parti politique de l'opposition n'ont pas caché leur intention de remobiliser la population pour cette cause.

" Il est important de reprendre la mobilisation pour deux choses, les réformes constitutionnelles, institutionnelles et électorales prévues par l'Accord politique global et les élections locales. Il faut que le pouvoir en place sache que nous n'allons pas le laisser continuer la gestion du pays comme ça. Nous considérons

que les réformes doivent avoir lieu avant les élections locales, c'est ce qui va permettre d'organiser les élections locales dans la transparence, l'équité ", a déclaré Jean-Pierre Fabre, leader de l'ANC.

Le chef de file de l'opposition est également revenu sur sa récente rencontre avec le ministre de l'Administration territoriale, de la décentralisation et des collectivités locales, Boukpepsi Payadowa sur un probable découpage électoral des élections locales, contenu dans un document intitulé " les grands axes de la feuille de route de la décentralisation et des élections locales ".

L'homme continue de dire que le ministre refuse de lui faire parvenir ce document et y voit une volonté du pouvoir à imposer les choses au moment venu. " S'il rechigne à don-



Jean-Pierre Fabre, président de l'ANC et chef de file de l'opposition

ner le document, c'est qu'il contient des choses inavouables et ils veulent organiser des élections pour nous surprendre ", a-t-il précisé.

Pour rappel, en 2014, deux (2) tentatives d'opérer des réformes politiques ont échoué.

Source : © Afreepress

**Politique/Crise au sein du CAR : Me Yawovi Agboyibo retrace les événements en 8 points**

*LE COMITÉ d'action pour le renouveau (CAR), l'un des quelques partis de l'opposition parlementaire au Togo est sous le feu des projecteurs. Une grande crise secoue actuellement ce parti et deux (2) bords se dessinent, l'un soutenant le retour de l'ancien Premier ministre, Me Yawovi Agboyibo aux affaires pour une période transitoire et l'autre convaincu que c'est l'actuel président du parti, en la personne de Me Paul Dodji Apévon qui doit être reconduit.*



Me Yawovi Madji Agboyibo

Cette situation non glorieuse pour le CAR est retracée dans une lettre adressée le 26 février 2016 par Me Agboyibo, président fondateur du CAR, aux responsables et militants, pour qu'une solution de sortie de crise soit trouvée avant le congrès.

Dans ce document dont copie est parvenue à l'Agence de presse Afreepress, il apparaît clairement que l'actuel président du parti ne veut pas laisser le gouvernail de cette formation politique à son prédécesseur, Me Agboyibo, proposé par certains cadres pour redonner au CAR l'" esprit " qui l'a animé à sa création.

" Lors de nos échanges, M. Passoki, le président de la cellule de concertation mise en place en vue de résoudre la crise, a proposé, à titre de compromis, que Me Apévon, demeuré à la tête du parti après l'expiration

de son mandat en octobre 2012 avec le consentement de nous tous, continue en vertu du même consensus, à présider le parti jusqu'en octobre 2016, de façon à ce que, ayant ainsi bouclé la durée

maximale statutaire de deux mandats de quatre ans, il se retire sans que personne trouve à dire. Le compromis proposé n'a pas recueilli l'adhésion de Me Apévon ", indique le document. Selon Me Yawovi Agboyibo, l'initiative de le voir revenir à la tête du parti n'avait pas connue de contestation à la réunion du présidium du CAR le 23 novembre 2015.

" Dr Amaglo m'a interpellé d'accepter de revenir pour un temps à la direction du parti afin de contribuer à

la recherche des solutions des problèmes institutionnels, politiques et socio-économiques auxquels le pays est confronté. Plusieurs intervenants

pirent la parole pour aller dans le même sens. Personne n'a émis d'objection. Le consensus souhaité s'étant ainsi dégagé, j'ai exprimé mon accord aux membres du présidium. Le président Apévon annonça la prochaine réunion pour le mercredi 25 novembre 2015 et leva la séance ", écrit-il.

C'est à cette réunion que les choses ont commencé par chanceler jusqu'au lundi 15 février 2016. L'ancien Premier ministre dit faire l'objet d'une campagne de dénigrement " basées sur des mensonges grotesques ". Selon lui, il importe qu'une solution définitive soit trouvée à cette crise avant la tenue du prochain congrès du parti en octobre 2016.

Source : © Afreepress

**LE MÉDIUM**  
Hebdomadaire d'Informations #  
Récépissé N°0062/12/05/99/0465/29/10/12/HAAC  
Adresse : 893, rue 19 Saint Joseph  
01 BP : 450 Lomé  
Tél : +228 22 37 86 99  
Courriel : lemedium2013@yahoo.fr  
Maison de la Presse, Casier N° 78  
N°RCCM : TG-LOM 2015A6516  
NIF : 1000480972  
N°CFE : 7966PP2015/2015

**Directeur de la Publication :**  
CRÉDO ADJÉ K. TETTEH  
**Directeur de la Rédaction :**  
Ali SAMBA  
**Rédaction :**  
Jacques Komi SOLETE  
Crédo TETTEH  
Ekoué SATCHIVI  
Dodo ABALO  
Dezy HUTCHNER  
B. Oguki ATAKPA  
Ali SAMBA  
Koudjoukabalou  
René Beaugars  
**Infographie :** JPB  
**Crédit photos :** Kékéré Razak  
**Impression :** ST Louis,  
Doulassamé-LOME Tél : 22 22 10 45  
**Tirage :** 2.500 exemplaires  
**Distribution :** Dodo Abalo (90 97 52 56)

Reclamez tous les mardis  
votre hebdomadaire  
"Le Médium"  
dans les kiosques et chez  
vos marchands de journaux.  
Prochaine parution  
le mardi 15 Mars 2016

**le numéro 1 des annonces au Togo**

**Achat**  
**Emplois**  
**Véhicules**  
**Vente**

**Immobilier**  
**Rencontres**  
**Location**  
**Plus...**

**www.togoannonce.com**

**En.com**  
ENZO communication

- **EVENEMENTIELS** (CONCERTS-ANNIVERSAIRE-MARIAGE ET AUTRES.)
- **HOTESSES D'ACCEUIL**
- **SONORISATION**
- **REALISATION SPOTS** audio-visuels
- **PRODUCTION ET PROMOTION** artistique
- **PROMOTION COMMERCIALE**
- **COMMERCE IMPORT EXPORT**
- **SERVICE TRAITEUR** (PETIT OU GRAND PUBLIC)
- **REPORTAGE PHOTO-VIDEO**

CONTACTS : 90 10 41 68 / 99 55 26 59 / 22 38 62 62  
f ENZO COMMUNICATION  
E-MAIL: enzocommunication@gmail.com

**TOGO EXP**  
**TOGO EXPRESS**

Imprimerie-Sérigraphie-Tampons-Reliure  
(Tous travaux d'impression)  
Adresse 141, Angle Rue LANDJO (Tokoin Tamé)  
A coté du commissariat du 5ème arrondissement  
BP : 5022 Lomé Togo  
Tél : +228 22 61 46 08 / 23 38 54 11  
Fax : +228 22 26 06 02  
Cel : +228 90 15 98 06/98 10 33 08  
Email : togoexpress07@yahoo.fr

SOCIÉTÉ / RELIGION :

# LES DEFIS QUI S'OPPOSENT A NOS RELATIONS

**ROMAINS 12: 19-21** - " Ne vous venger point vous-mêmes, bien-aimés, mais laissez agir la colère de Dieu ; car il est écrit : à moi la vengeance, à moi la rétribution, dit le Seigneur. Mais si ton ennemi a faim, donne-lui à manger ; s'il a soif, donne-lui à boire ; car, en agissant ainsi, ce sont des charbons ardents que tu amasseras sur sa tête. Ne te laisse pas vaincre par le mal, mais surmonte le mal par le bien. "

Aujourd'hui, nous allons examiner certains défis qui s'opposent à nos relations. D'innombrables chrétiens sont emprisonnés par les offenses. En raison des blessures et vexations lesquelles ont causé des offenses dans nos vies, la plupart d'entre nous ne peuvent pas fonctionner correctement dans leur métier, sur leur lieu de travail. Vous pouvez faire mieux que ce que vous faites, mais à cause des scandales, vous trouvez que vous ne pouvez pas fonctionner correctement. Quand vous regardez partout, vous verrez une offense si bien que l'offense est devenue une sorte d'épidémie.

Dans votre lieu de travail, votre patron peut dire : "Je vous rétrograde". Vous allez commencer à vous demander : "Qu'ai-je fait?" Puis, tout à coup vous allez voir quelqu'un que vous avez employé comme coursier devenir votre patron et vous devez maintenant vous soumettre à lui. Comment allez-vous répondre et vous comporter? Chaque fois que vous accomplissez au travail vos devoirs, vous vous rappelez que celui que vous avez formé est devenu votre patron. Par conséquent, vous ne voudrez plus donner de votre mieux or donner le meilleur de vous-même est une nécessité.

Nous ne pouvons pas fonctionner correctement parce que nous tenons quelqu'un en otage du non pardon. Nous dirigeons la colère, la haine, l'amertume et le mal sur et contre quelqu'un et nous croyons que nous pouvons fonctionner correctement lorsque nous le faisons ainsi. **C'est cela l'auto-emprisonnement.** Quand vous pensez à un prisonnier, vous pensez seulement à ceux qui sont à l'intérieur de la prison. **Beaucoup sont victimes de l'auto-détention. Vous êtes emprisonné par la colère, la haine, l'amertume, le mal et le non pardon.**

L'offense emprisonne d'innombrables chrétiens, rompt les relations et élargit les brèches qui existent entre nous. À moins que nous nous en dégagions, Dieu ne nous entendra pas. Vous continuez à dire : "Au nom de Jésus",



Le Prophète T.B. JOSHUA du SCOAN

mais vous êtes en prison. Vous ne pouvez pas voir quelqu'un qui est en prison comme vous voulez. Vous ne pouvez le voir à votre guise que quand il est libre. Beaucoup d'entre nous ne sont pas libres ; nous sommes en prison.

Garder une offense contre quelqu'un nous entrave et nous handicape de parvenir entièrement à notre potentiel. En tant que chrétien, que vous ayez raison ou tort, vous n'avez pas le droit de garder une offense. Ecoutez la prière de notre Seigneur, "Pardonne-nous nos offenses comme nous pardonnons aussi à ceux qui nous ont offensés". Avez-vous pardonné? Pardonnez-vous?

Certaines de nos offenses émanent de nos intimes et très chères relations comme père, mère, épouse, mari, enfants... Plus l'attente est grande, plus la chute est profonde.

Je veux vous emmener par la voix de David à cette question. **Psaume 55: 12-14** " Ce n'est pas un ennemi qui m'outrage, je le supporterais; Ce n'est pas mon adversaire qui s'élève contre moi, je me cacherais devant lui. C'est toi, que j'estimais mon égal, Toi mon confident et mon ami! Ensemble nous vivions dans une douce intimité, nous allions avec la foule dans la maison de Dieu!"

Si un ennemi vous avait insulté, vous pouviez le supporter parce que vous saviez déjà qu'il est un ennemi. Mais s'il est un homme comme vous, votre compagnon, votre ami proche ! Prenez note de ceci: nos familles et nos maisons, qui sont destinées être une source d'inspiration, de protection, d'approvisionnement et de croissance, où l'on apprend à donner et à recevoir de l'amour,

sont souvent à l'origine même de nos douleurs. Pensez-y : le frère contre le frère, le père contre la mère, fils contre père...

En ce moment, vous devez vous libérer en pardonnant à ceux qui vous ont fait du tort et promettre qu'après avoir lu ce message que vous allez faire restitution, je veux dire la réconciliation. Libérez-vous, c'est là la clé. Faites un appel téléphonique. Juste un coup de téléphone peut aussi régler quelques problèmes.

Comme il est dit dans **Proverbes**, " La haine excite les querelles, mais l'amour couvre toutes les fautes" (**Proverbes 10:12**).

La bénédiction a été pourvue pour vous, mais vous êtes en prison. La victoire a été pourvue pour vous depuis si longtemps, mais vous êtes en prison. La guérison a été pourvue pour vous, mais vous êtes en prison. Vous êtes en auto-détention. Vous avez créé cela; vous vous êtes mis en prison. Vous dites: "Je suis juste, ils m'ont fait du tort, ils m'ont dénigré, ils m'ont accusé à tort". Écoutez ! La guérison que vous recherchez a été pourvue pour vous depuis si longtemps tandis que vous êtes maintenant en prison.

Lorsque vous êtes en prison, ces choses ne peuvent pas vous revenir. Vous devez vous libérer. Cela dépend tout simplement de votre foi. Personne ne le fera pour vous. Dieu ne fera pas pour vous ce que vous devez faire vous-même. Lorsque vous vous libérez, la protection, la guérison et la délivrance vont vous revenir.

Vous êtes une victime de l'auto-détention. L'auto emprisonnement signifie que vous évoluez avec la colère, l'amertume, l'envie, l'offense et ainsi de suite.

Que vous soyez bon ou mauvais, vous êtes en prison. La clé est de vous libérer. Vous libérer est votre propre rôle. Et ce que vous devez faire vous-même, Dieu ne le fera pas à votre place.

**"Par conséquent, je vous exhorte donc, frères, par les compassions de Dieu, à offrir vos corps comme un sacrifice vivant, saint, agréable à Dieu, ce qui sera de votre part un culte raisonnable. Ne vous conformez pas au siècle présent, mais soyez transformés par le renouvellement de votre intelligence, afin que vous discerniez quelle est la volonté de Dieu, ce qui est bon, agréable et parfait" (Romains 12: 1-2).**

Je veux prier avec vous. Soyez libérés, au nom de Jésus, des douleurs du passé! Des blessures, des profondes blessures. Soyez libérés! Que vous ayez raison ou tort, soyez libérés! Soyez libérés! Ouvrez votre bouche et commencez à prier en ce moment. Je te libère, au nom de Jésus, de la douleur du passé! Je te libère de douleur et blessure profonde. Soyez libérés!

Que vous soyez bon ou mauvais, vous n'avez pas le droit de vivre sur une offense. Je vous libère, au nom de Jésus! Soyez libérés, au nom de Jésus! Lorsque plusieurs d'entre vous ont sollicité des prières, ce n'est pas pour vous qu'on prie car votre vrai soi est emprisonné. D'innombrables chrétiens sont emprisonnés. L'emprisonnement est un instrument efficace de satan. Si vous êtes l'un d'entre eux, je vous libère dans le nom de Jésus! Si vous êtes une victime, je vous libère, au nom de Jésus! Soyez libérés! Je suis libéré!

**Commencez à vous réjouir de votre libération!**

## Zozo

CRISE BISSAU-GUINÉENNE : FAURE GNASSINGBÉ SOLLICITE PAR JOSE MARIO VAZ



Faure au secours du peuple bissau-guinéen

Le Président bissau-guinéen, Jose Mario Vaz, de retour d'Accra au Ghana où il a pris part à la commémoration des 59 ans d'indépendance de ce pays, a passé quelques heures à Lomé ce mercredi.

A l'occasion, M. Vaz a discuté avec le chef de l'Etat togolais, Faure Gnassingbé des sujets qui concernent son pays.

"C'est pour moi un grand honneur et je suis là pour profiter de l'expérience du président togolais et lui demander de nous aider à sortir de la situation de crise que nous connaissons", a-t-il indiqué à son départ.

Le président guinéen a par la même occasion exhorté les opérateurs économiques togolais à investir dans son pays.

"Nous n'avons pas beaucoup d'hommes d'affaires togolais en Guinée Bissau alors qu'ils sont nombreux ces hommes d'affaires togolais qui peuvent venir faire des investissements chez nous. Nous allons démarrer avec l'accord de coopération entre les deux pays", a relevé M. Vaz.

Les relations amicales entre MM. Gnassingbé et Vaz remontent à plusieurs années déjà où le second était encore ministre des finances dans son pays.

© Afreepress

### DÉGÂTS ÉNORMES, SUITE AU VENT VIOLENT SUIVI D'UNE PLUIE : UNE DÉLÉGATION DU GOUVERNEMENT AU CHEVET DES POPULATIONS DE KOLO-KPANDO ET DE KOLOGAN

Une délégation du gouvernement conduite par le ministre de la communication, de la culture, des sports et de la formation civique M. Guy Madzé Lorenzo s'est rendue dimanche dans les villages de Kolo-Kpando et de Kologan, victimes d'un vent violent suivi d'une grande pluie samedi, ayant occasionné des dégâts.

Objectif principal de cette visite : présenter la compassion du gouvernement aux populations touchées. Le ministre était accompagné du préfet d'Agou, M. Nunyava Kokou, du député de la préfecture, M. Dobou Kodzo Gerson et du commandant de la Brigade territoriale d'Avétonou, l'adjudant Douti Wardja. Le responsable préfectoral de l'Action sociale, M. Nyassogbo Koffi était aussi présent.

La délégation s'est également rendue à Kologan, village voisin où le vent et la pluie ont aussi fait des dégâts matériels importants. Dans les deux villages les dégâts sont énormes avec des toits des maisons en tôle et en pailles décoiffées. Les effets des populations surtout les cahiers des élèves étaient exposés sous le soleil pour être séchés.

Pas de pertes en vies humaines. Quelques blessés enregistrés, ont été transférés dans les unités de soins périphériques (6 dont 2 graves).

Au total 36 ménages ont vu leurs maisons décoiffées ou effondrées à Kologan. A Kolo-Kpando, 78 maisons dont deux églises se sont écroulées ou décoiffées sous l'effet du vent et de la pluie.

M. Lorenzo et sa délégation ont rencontré les autorités des villages à qui ils ont présenté la compassion du gouvernement, tout en leur promettant le secours gouvernemental dans les jours à venir. Le ministre a surtout mis l'accent sur la solidarité, l'entraide en attendant les secours du gouvernement.

"Maintenant que nous avons fait le point avec le responsable de l'Action sociale, nous allons rendre compte et voir les mesures qui seront prises pour venir rapidement en aide aux sinistrés", a souligné M. Lorenzo...

Source : @ Savoir News

**Zozo**

LA LCT S'ATTEND À UNE NOUVELLE RÉDUCTION DES PRIX DES PRODUITS PÉTROLIERS À LA FIN DU MOIS DE MARS



Mme Léghim-Balouki, ministre du Commerce...

Le taux de pétrole continue de connaître une chute et coûte moins de 40 dollars (aujourd'hui 36,42 dollars). La Ligue des consommateurs togolais (LCT) estime qu'il doit être procédé à une nouvelle diminution des prix des produits pétroliers à la pompe. Mais compte tenu de la politique commerciale adoptée au Togo qui consiste à stocker pour trois (3) mois les produits pétroliers, l'association des consommateurs présidée par Emmanuel Sogadji ne compte pas réagir tout de suite mais estime que le gouvernement doit revoir ces prix à la baisse à la fin de ce mois de mars.

Si cela n'est pas fait, a prévenu M. Sogadji sur la radio Victoire FM ce lundi, les populations seront encore une fois mobilisées.

"Si les prix sont laissés intacts, nous n'allons pas accepté parce que le prix aura chuté. Normalement, il doit y avoir une nouvelle baisse depuis. Mais nous irons avec tact et diplomatie", a-t-il déclaré. Cette nouvelle réduction, selon la LCT, se justifie par la dégringolade continue que connaît le prix du baril de pétrole et la nouvelle acquisition qui sera faite du fait de la rupture du stock des trois premiers mois de l'année.

© Afreepress

**LES BESOINS PRIORITAIRES DU PUDC DÉSORMAIS CONNUS PAR TOUS LES ACTEURS**

Les points focaux des différents ministères membres du Comité local du Programme d'urgence de développement communautaire (PUDC) ont tenu une rencontre ce jeudi à la Présidence de la République à Lomé, au cours de laquelle les besoins prioritaires des populations togolaises ont été présentés.

C'est en présence de la ministre en charge du Développement à la base, Victoire Tomégah Dogbé, du ministre de la Planification du développement, Kossi Assimaïdou et la Représentante résidente du Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) au Togo, Khadiata Lo N'diaye.

"C'est une rencontre qui a permis à tous les points focaux de s'approprier le contenu du PUDC, ce qui va se faire concrètement par les différentes composantes", a déclaré Mme Tomégah Dogbé.

Pour la Représentante résidente du PNUD, il s'agit de choses "très concrètes" qui répondent à des besoins pressants de la population et qu'il y a urgence à résoudre. "Le PNUD met toutes ses capacités et ses ressources en œuvre pour que ce programme sur lequel beaucoup d'espoir sont fondés puisse être un vrai succès. Nous sommes rassurés par l'engagement des structures ministérielles et leur bonne compréhension de l'intervention du PUDC, non pas comme une intervention concurrente mais comme une intervention complémentaire", a-t-elle annoncé.

Les quatre (4) composantes du PUDC sont les infrastructures socio-communautaires, les bâtiments scolaires, les cliniques mobiles, les points de forage, d'eau, les pistes rurales (1), le renforcement des capacités des populations (2), l'entrepreneuriat rural (3) et la géolocalisation (4).

A travers ce nouveau programme qui va mobiliser 155 milliards de francs dans trois (3), Faure Gnassingbé ambitionne d'améliorer significativement les conditions de vie des populations et réduire les inégalités dans les zones rurales. Le gouvernement compte mobiliser en 2016 une enveloppe financière de 18 milliards de francs CFA.

© Afreepress

**ECONOMIE : CONSOMMATION :**

**Niveau général des prix à la consommation en Hausse de 1.1% en Janvier**

EN JANVIER 2016, le niveau général des prix à la consommation a maintenu la hausse amorcée depuis le mois de novembre 2015. Selon la l'Institut National de la Statistique et des Études Économiques et Démographiques (INSEED), cette hausse est de 1,1 % contre 0,2% en décembre 2015.

Elle est due essentiellement à la hausse des prix des produits des fonctions de consommation "Produits alimentaires et boissons non alcoolisées" (+2,6%) ; "Logement, eau, gaz, électricité et autres combustibles" (+3,9%) et dans une moindre mesure aux fonctions de consommation "Biens et services" (+1,1%) ; Santé (+1,7%) et "Restaurants et hôtels" (+0,3%). A l'opposé, les prix des produits des fonctions de consommation "Transport" (-2,2%) et "Articles d'habillement et chaussures" (-0,2%) ont amorti la hausse de l'indice.

La hausse observée au niveau de la fonction de consommation "Produits alimentaires et boissons non alcoolisées" est imputable à celle des prix des postes tels que : "Tubercules et plantain" (+19,5%) ; "Céréales non transformées" (+3,8%) ; "Légumes frais en feuilles" (+22,0%) ; "Autres matières grasses" (+72,3%) ; "Bœuf" (+6,4%) ; "Autres produits à base de tubercules et de plantain" (+7,0%) ; "Huiles" (+3,1%) ; "Légumes secs et oléagineux" (+5,5%) ; "Autres fruits frais" (+7,7%) ; "Agrumes" (+16,1%) ; "Poissons frais" (+4,2%) ; "Autres produits frais de mer ou de fleuve" (+15,7%) et "Pains" (+2,0%).

Parallèlement, les postes "Poissons et autres produits séchés ou fumés" (-4,6%) et "Légumes frais en fruits ou racine" (-5,4%) ont enregistré une baisse. S'agissant de la fonction de consommation "Logement, eau, gaz, électricité et autres combustibles", la hausse est influencée par les postes "Combustibles solides et autres" (+33,9%) et "Loyers effectifs des locataires et sous-locataires" (+1,3%). La progression observée au niveau des fonctions de consommation "Santé" et "Restaurants et hôtels" est à attribuer respectivement aux postes "Médicaments traditionnels" (+14,9%) et "Restaurants, cafés et établissements similaires" (+0,3%).

Quant à la fonction de consommation "Biens et services divers", sa hausse est portée par les postes "Salons de coiffure et instituts de soins et de beauté" (+2,5%) et "Appareils et articles pour soins corporels" (+5,5%). La baisse observée au niveau de la fonction de consommation "Transport" est liée respectivement aux postes ; "Carburants et lubrifiants" (-6,2%) ; "Transport routier de passagers" (-1,5 %) tandis que celle notée du côté de la fonction de consommation "Articles d'habillement et chaussures" est déterminée par les postes : "Vêtements de dessus hommes" (-1,2%) ; "Vêtements enfants (3 à 13 ans) et nourrissons (0 à 2 ans)" (-1,1%) ; "Tissus d'habillement" (-0,2%) ; "Sous-vêtements femmes" (-0,7%) et "Chaussures hommes" (-0,3%).

**Les plus fortes hausses**

Parmi les produits qui ont enregistré une hausse, on peut citer : "Charbon de bois" (+34,8%) ; "Maïs séché en grains crus vendu au grand bol" (+14,9%) ; "Adémé" (+59,5%) ; "Ignose" (+24,7%) ;



Adémé en hausse de 59,5 9%

"Gombos frais" (+47,8%) ; "Noix de palme (Décou)" (+92,4%) ; "Viande de bœuf avec os au kg" (+10,7%) ; "Huile végétale (Nioto)" (+5,9%) ; "Herbe Zangara pour paludisme" (+41,6%) ; "Plat de hokoumé + sauce poisson (1 Plat)" (+2,3%) ; "Crabes frais (aglinvi moumou)" (+27,1%) ; "Riz importé longs grains vendu au petit bol" (+2,5%) ; "Farine de manioc (Gari)" (+16,2%) ; "Saloumon fumé" (+6,5%) ; "Défrisage des cheveux" (+6,1%) ; "Concombre" (+94,0%) ; "Chinchard frais (Akpala moumou)" (+4,1%) ; "Gingembre frais" (+76,9%) ; "Oranges locales" (+16,5%) ; "Cure dents" (+12,5%) ; "Cyclomoteur type courant" (+5,5%) ; "Loyer brut mensuel dans une cour commune avec toilette externe (Studio)" (+2,6%) ; "Haricots rouges secs" (+10,7%) ; "Haricots blancs secs" (+3,5%) ; "Cossette de manioc" (+10,1%) ; "Arachide décortiquée crue" (+6,8%) ; "Tresse" (+4,9%) ; "Voiture particulière d'occasion haut de gamme (de luxe)" (+12,3%) ; "Voiture particulière d'occasion bas de gamme" (+2,9%) ; "Piment rouge frais" (+1,9%) ; "Manioc râpé (Agbélima)" (+6,2%) ; "Bananes douces" (+4,8%) ; "Citrons" (+18,4%) ; "Banane plantain mûre" (+9,5%) ; "Doèvi fritt" (+14,2%) ; "Loyer brut mensuel d'une maison en dur avec toilettes externes (Ch + Salon)" (+1,5%) ; "Ananas frais" (+7,1%) ; "Jus de citron" (+7,9%) ; "Poulet local vivant" (+10,2%) ; "Eau minérale en sachet (Pure water)" (+8,3%) et "Sel de cuisine gros cristaux" (+3,4%) ; "Loyer brut mensuel d'une villa moderne cloturée sans cour commune" (+3,4%) ; "Potasse (Akanhou)" (+23,4%) ; "Pomme fruit" (+6,2%) ; "Liha sucré" (+17,5%) ; "Pain artisanal sucré" (+1,8%) ; "Pain artisanal salé" (+3,5%) et "Pain en bague" (+1,6%).

**Les plus fortes baisses**

Quant aux produits ayant enregistré une baisse, on peut citer : "Riz importé brisé vendu au petit bol" (-17,7%) ; "Oignon frais rond" (-31,4%) ; "Doèvi fumé (Anchois)" (-16,4%) ; "Essence 'SUPER' dans les stations-services administrés" (-9,7%) ; "Tomates rondes (Pomme)" (-10,7%) ; "Taxi-moto zémidjan" (-2,5%) ; "Gas-oil ordinaire dans les stations-services administrés" (-9,2%) ; "Cube Maggi grand modèle" (-15,5%) ; "Gboman" (-15,6%) ; "Manvi fumé (Hareng)" (-10,0%) ; "Carottes" (-34,1%) ; "Sardinelles fumées (Adiadao)" (-2,7%) ; "Poisson salé fermenté (Lanhoinho)" (-7,5%) ; "Essence super de rue" (-6,6%) ; "Betterave" (-39,1%) ; "Pétrole lampant vendu en vrac" (-2,8%) ; "Pétrole lampant

d'octobre 2015 (évolution trimestrielle) a connu une hausse de 1,7% sous l'influence remarquable de la hausse des prix des produits de la fonction de consommation "Produits alimentaires et boissons non alcoolisées" (+5,4%).

A cela s'ajoute les fonctions de consommation "Logement, eau, gaz, électricité et autres combustibles" (+3,0%) ; "Biens et services divers" (+1,3%) ; "Santé" (+1,5%) et "Restaurants et Hôtels" (+0,3%). Par contre la fonction de consommation "Transports" a diminué de 2,6%. S'agissant des nomenclatures et suivant l'état, l'effet conjugué de l'augmentation des prix des "Produits frais" (+7,0%) et des "Produits hors énergie et hors produits frais" (+0,4%) explique cette progression.

Pour ce qui est des secteurs de production, cette variation trimestrielle est particulièrement influencée par la hausse des prix des produits des secteurs primaire (+5,4%) et secondaire (+1,8%). Suivant la durabilité, cette hausse est surtout portée par les produits non durables (+3,0%). Concernant la provenance, la progression de l'indice est marquée par la hausse des prix des produits locaux (+3,5%).

**Evolution annuelle**

Par rapport à janvier 2015 (glissement annuel), le niveau général des prix a connu une progression de 1,8% due surtout à la hausse des prix des produits de la fonction "Produits alimentaires et boissons non alcoolisées" (+5,4%). L'effet conjugué de la hausse des prix des produits des fonctions de consommation "Logement, eau, électricité, gaz et autres combustibles" (+2,5%) ; "Restaurants et hôtels" (+1,3%) et "Articles d'habillement et chaussures" (+0,8%) a aussi contribué à la progression de l'indice. Cependant, la fonction de consommation de "Transports" a diminué de 3,5%. En ce qui concerne les nomenclatures secondaires, les prix des produits frais ont connu une progression notable (+6,5%) et ceux des produits de l'énergie ont baissé de 1,0%.

Au regard de la provenance, ce niveau s'explique par la hausse des prix des produits locaux (+3,6%). Par contre, les prix des produits importés ont connu une baisse de 2,2%. Quant à la durabilité, les prix des produits non durables et semi durables ont enregistré respectivement une hausse de 2,9% et 1,0%. Pour ce qui est des secteurs de production, la hausse du niveau général dépend essentiellement de l'évolution des prix des produits des secteurs primaire (+10,4%) et secondaire (+0,9%). Le taux d'inflation calculé sur la base des indices moyens des douze derniers mois, s'est établi à 1,7% contre 1,8% en décembre 2015.

En novembre 2015, ce taux d'inflation était de 0,9% dans la zone UEMOA contre 0,8% en octobre 2015.

**Evolution trimestrielle**

Le niveau des prix du mois de janvier 2016, comparé à celui du mois

**Rendez vous tous les samedis soir au Restaurant - Bar RDV 20/20 sur la route de Cacaveli. Entrée libre et gratuite ! Ambiance Orchestre live - Animation RDV20/20 à Cacaveli, Lomé.**

**ECONOMIE/JUSTICE :**

# La Cour de justice de la CEDEAO déboute les anciens agents des régies des impôts et de la douane dans l'affaire qui les opposait à l'OTR et l'Etat togolais

LE 21 Octobre 2014, 184 agents des anciens régies des impôts et de la douane saisissaient la Cour de justice de la CEDEAO pour violation de leur droit de travail, atteinte à leur honneur et à leur dignité, torture et traitements cruels, inhumains et dégradants, atteintes au droit à la vie du nommé Dozen Kokou.

Pour la réparation des préjudices allégués, ils demandaient que leur soient payés environs 70 milliards de dommages-intérêts. La Cour de justice de la CEDEAO ne les pas suivi et les a débouté de leurs prétentions.

## Les faits

Dans le cadre de la restructuration des anciennes régies des impôts et de la douane, le gouvernement togolais a décidé de créer un établissement à caractère administratif dénommé "Office Togolais des Recettes"(OTR) devant regrouper l'administration des Douanes et celles des Impôts et Domaines dans une entité unique.

Tous les anciens agents de ces deux administrations devraient faire acte de candidature pour intégrer la nouvelle structure. Ceux qui ne sentaient pas capable seront mis à la disposition de la fonction publique et redéployés dans l'administration. Ceux qui sont à moins de 3ans de la retraite avaient la possibilité de partir en même temps et recevoir tous les avantages qui leur sont dû ou retourner à la fonction publique. Ce qui fut fait.

A cette occasion, le ministre de l'Economie et des Finances avait donné l'assurance qu'aucun agent des douanes et impôts ne serait licencié dans la phase de la mise en œuvre de la réforme. Ces anciens agents estimaient que le ministre n'avait pas tenu parole car ils n'ont pas été reversés dans la nouvelle institution.

Estimant que leurs droits ont été violés, ils ont mis en place un comité de crise des agents des Douanes et Impôts, lequel a adressé divers courriers aux autorités togolaises, appelant l'attention de celles-ci sur lesdites violations, notamment le Président de la République, premier ministre, président de l'Assemblée Nationale, ministre de la fonction publique, président de la cour constitutionnelle, président de la commission Nationale des Droits de l'homme. Estimant n'avoir pas été entendus, ils avaient donc saisi la Cour de Justice de la CEDEAO.

## Les arguments des Agents

Ces anciens agents des régies financières des impôts et de la douane estimaient avoir été justement évincés de leurs emplois, considèrent que le traitement qui leur a été réservé au cours de la mise en place de l'OTR est caractéristique de la volonté des autorités de bafouer leur dignité et de les soumettre à un traitement cruel et dégradant à travers, notamment la publication sur le site d'information de l'OTR de la liste des personnes redéployées et la fouille au corps pratiquée sur certains d'entre eux à l'occasion de rencontres avec les autorités togolaises. Ils imputent aussi la cause de la mort d'un de leur



Adjii Otèth Ayassor, ministre de l'Economie et des Finances Henry Gaperi, Commissaire Général de l'OTR

collègue suite à l'annonce qui lui a été faite qu'il ne ferait plus partie du personnel de l'OTR.

## La décision de la Cour de Justice de la CEDEAO

Sur le fond, la cour de Justice de la CEDEAO estime qu'elle ne saurait admettre l'argument suivant lequel le refus de l'Etat togolais de redéployer les requérants au sein de l'Office Togolais des Recettes constitue en soi une violation de leurs droits.

" Le seul fait pour l'Etat d'avoir pris la décision de redéployer une partie du personnel, choisie selon des critères définis par l'autorité administrative et dont le caractère objectif n'a jamais été mis en cause, ne saurait pour la Cour, constituer une atteinte au droit au travail des personnes concernées, ni, évidemment, une violation de leur droit à la dignité" affirme la Cour.

Elle observe par ailleurs que la restructuration du personnel concer-

né n'a donné lieu ni à une perte d'emploi, ni à une remise en cause des avantages acquis par celui-ci. L'Etat employeur a le droit de juger de l'opportunité d'affecter ses employés à de nouvelles tâches, dès lors que ces modifications ne sont pas constitutives d'une méconnaissance de leurs droits. " Il n'existe pas, dans le cas de figure soumis à la cour, un droit acquis à occuper des fonctions données" a dit la Cour.

L'institution judiciaire d'Abuja indique aussi qu'on a du mal à voir dans quelle mesure la simple diffusion sur le site de l'OTR d'informations à caractères rigoureusement professionnel pourrait porter atteinte à la dignité et à l'honneur des travailleurs concernés. " Quant à la pratique de la "fouille au corps" dont se plaignent les requérants, la Cour est d'avis qu'elle ne s'inscrit pas nécessairement dans une démarche vexatoire, et que c'est à tort que celle-ci est présentée comme relevant systé-

matiquement d'une intention malicieuse.

En ce qui concerne la mort de Dozen Adado Kokou qui serait intervenue suite à son redéploiement au sein du ministère de la fonction publique, la Cour dit qu'aucune preuve d'une telle allégation n'est rapportée. " Le certificat médical versé aux débats indique bien la cause du décès (arrêt cardio-respiratoire, coma AVC) mais il ne met nullement en corrélation ce décès et un quelconque état de choc résultant de la mutation professionnelle du défunt. C'est donc de façon quelque peu abusive que ce document est présenté comme prouvant que ce sont les décisions des autorités qui ont été à l'origine de la mort de l'agent en cause" dit la Cour.

Ainsi, l'Etat togolais et l'OTR sortent haut les mains de cette affaire qui avait fait couler beaucoup d'encre et de salive en son temps.

Koujoukabal

## Célébration de la journée internationale de la femme :

### La FEFA a organisé la marche mondiale de Mentoring à Lomé

EN PRÉLUDE au 41<sup>ème</sup> anniversaire de la journée internationale de la femme, la Fédération des femmes Entrepreneur et Femmes d'Affaires a organisé une marche de mentoring à l'endroit des jeunes filles et femmes du Togo sous le thème " prend ta place dans la société ".

Pour Mentor thérèse Gnaku, " le Mentoring est une marche mondiale, une lutte des femmes leaders qui veulent partager leurs expériences avec leurs jeunes sœurs, celles qui viennent de commencer à travailler ou celles qui continuent leurs études ; c'est une marche où vous allez voir

Après la marche, un atelier de formation des jeunes nantis s'est déroulé dans la grande salle de la CCIT en vue de leur expliquer le mentoring, pourquoi cette lutte, quel est l'intérêt et quels sont les objectifs de cette marche que les gens ont commencé dans le monde depuis un certain temps et que le Togo a rallié maintenant.

"La marche mondiale de mentoring est un moyen pour les grandes sœurs d'investir dans ces jeunes filles émergentes qui sont en quête du développement personnel pour forger leurs vies et pouvoir émerger dans la société ; c'est un programme de leadership, d'autonomisation de la femme, c'est un programme qui permet aux femmes de s'affirmer en tant que femme dans la société et nous invitons d'autre femme mentor à venir rejoindre le groupe ", a laissé entendre Mentor Candide LEGUEDE, présidente de FEFA CEDEAO.

Tout ceci n'a pas laissé indifférente l'une des menti Alexandra Adama " je participe à la marche mentoring pour marquer la journée internationale de la femme ; j'ai vraiment aimé le mouvement que je viens de découvrir parce que ça prouve à quel point les femmes se battent actuellement dans le monde et je sais qu'à travers ce mouvement je peu avoir confiance en moi à travers les conseils et expériences de mon mentor ", a-t-elle déclaré.

Dodo Abalo



Des jeunes femmes lors de la marche ; on reconnaît Mme Candide LEGUEDE, en lunettes noires.

La marche mondiale de mentoring est un moyen de mettre en contact des femmes leaders expérimentées, professionnelles, des femmes confirmées et accomplies avec leurs jeunes sœurs qui sont des femmes en quête du développement personnel pour que elles puissent tirer conseil de leurs grandes sœurs.

Cette marche des femmes a démarré au Palais des Congrès de Lomé et a eu comme point de chute la chambre du commerce et d'industrie du Togo (CCIT) où elles ont été accueillies par le directeur de ladite structure.

de petits groupes se former.

Le Mentor que je suis j'ai des mentis, donc c'est des jeunes dames ou jeunes filles qui veulent apprendre de mon expérience. Donc les plus expérimentés expliquent aux plus jeunes tant sur le plan professionnel, social, entrepreneuriat même sur le plan conjugal et nous leurs expliquons un peu quel est le cheminement à suivre, comment devenir leader . Nous faisons cette marche en prélude à la journée internationale de femme qui est célébré chaque 8mars et nous le faisons chaque année ", a dit Mme Gnaku.

## Zozo

### FIN DE LA MISSION DES EXPERTS DU MILLENIUM CHALLENGE

#### CORPORATION (MCC) AU TOGO

Une mission du Millenium Challenge Corporation a séjourné du 29 février au 3 mars au Togo. Le séjour a permis aux experts de s'imprégner des réalités sur le terrain et d'apprécier les efforts fournis par le gouvernement pour parvenir à l'éligibilité au Programme seuil du MCC.

En décembre 2015, le Togo a franchi une étape décisive dans le processus devant conduire à son éligibilité complète au MCA, le Millennium Challenge Account. Ceci grâce à des efforts menés sur plusieurs fronts par le gouvernement. Des progrès majeurs ont été constatés sur les indicateurs relatifs à la gouvernance à savoir, l'accès au crédit, l'Etat de droit, la qualité de la réglementation et le contrôle de la corruption.

En visite à Lomé, la mission du MCC a rencontré les autorités, la société civile et d'autres partenaires en développement. Il s'agissait de réfléchir sur les efforts à fournir par le Togo pour atteindre le Compact Program. Mais aussi " de chercher à comprendre les contraintes à la croissance et à la réduction de la pauvreté ", selon Thomas Kelly, chef de la mission. " Nous considérons l'élection du Togo comme une opportunité d'aller de l'avant ", a souligné Komi Selom Klassou, Premier ministre, pour qui, " les actions seront intensifiées afin d'améliorer les performances dans différents domaines ". L'élection du Togo intervient au moment où des réformes non moins importantes continuent d'être opérées. " C'est grâce à la politique audacieuse du gouvernement ", justifie Stanislas Baba, coordonnateur national de la cellule MCA-Togo.

Le Togo a opéré des réformes dans les secteurs stratégiques tels que les infrastructures économiques, la lutte contre la corruption, les libertés publiques et politiques, l'amélioration du climat des affaires, ou encore la modernisation de la justice.

L'éligibilité du Togo à ce programme est le fruit d'un processus amorcé depuis 2014. En effet, le pays a engagé ces dernières années, après la restauration de la stabilité politique, un programme de réformes économiques. La nouvelle politique de gouvernance a permis au pays d'atteindre le point d'achèvement de l'initiative PPTe en 2010 et de porter un peu plus haut les chiffres de la croissance économique.

Les efforts visant à renforcer la gouvernance économique se sont avérés payants. Ils se traduisent par l'adoption du code des douanes et la création en 2014 de l'Office Togolais des Recettes (OTR) pour associer les deux principales régies financières du pays à savoir les douanes et les impôts. L'assainissement des finances publiques, l'adoption du code de la famille et d'un nouveau code pénal intégrant les mesures de lutte contre la corruption sont des avancées. Egalement, l'amélioration du climat des affaires (le Togo a mis en place un Centre de Formalité des Entreprises), l'instauration du guichet unique du commerce extérieur sont des facteurs qui balisent la voie vers une éligibilité au programme final du MCC.

Des efforts guidés par une volonté politique. Le Togo a ainsi adopté un statut de l'opposition et dispose d'une loi de lutte contre la corruption (création d'une Haute autorité de lutte contre la corruption). Les autorités togolaises ont également introduit à l'Assemblée nationale une loi sur l'accès à l'information et à la documentation publique.

En outre, le dynamisme de la cellule nationale du MCC qui s'est activée à associer tous les acteurs de la vie sociopolitique au processus en est pour beaucoup : la mise en place par décret des comités sectoriels et d'une cellule dédiée, l'organisation d'ateliers d'information et de formation à l'endroit des acteurs au développement (Administration, secteur privé, société civile, Assemblée nationale...), la tenue de séminaires gouvernementaux et de missions techniques en vue de permettre à l'agence du Millennium Challenge Corporation (MCC) et à ses institutions partenaires de prendre connaissance des avancées. Des réformes qui permettront au pays d'atteindre le programme Compact pour bénéficier d'une enveloppe estimée à près de 400 millions de dollars.

## ZOZO

**L'ATBEF OFFRE DES BALLOTS DE FRIPERIES AU MINISTÈRE DE L'ACTION SOCIALE POUR L'APPUYER DANS L'EXERCICE DE SES FONCTIONS**

Dans le cadre du renforcement des capacités d'intervention en matière d'assistance aux groupes vulnérables, le ministre de l'Action Sociale, Mme Tchabinandi KOLANI YENTCHARE a réceptionné, ce 04 mars 2016, dans l'enceinte de l'Agence de Solidarité Nationale (ASN), un don de 20 ballots de friperies d'une valeur de 3.200.000 FCFA.

Ce geste de solidarité vient de l'Association Togolaise pour le Bien-être Familial (ATBEF) pour appuyer l'ASN dans l'exercice de ses fonctions sur le terrain au profit des couches pauvres et vulnérables.

L'Agence de Solidarité Nationale est un Etablissement Public Administratif à caractère social doté de la personnalité morale et de l'autonomie financière et administrative. Elle était placée sous la tutelle du ministère du bien-être social et de la solidarité nationale actuellement ministère de l'Action Sociale, de la Promotion de la Femme et de l'Alphabétisation. Elle a été créée par décret n°92-031/PMRT du 05 Février 1992 et entérinée par l'arrêté 12/92/MBES du 1er septembre 1992. Elle présente dirigée par Mme Ali Bossa

De plus, c'est un appui qui vise à améliorer les prestations de service face aux urgences auxquelles le ministère est confronté dans la pris en charge de ces couches sociales vulnérables.

**MOIS DE LA FRANCOPHONIE: PAKOU TAKBI ENLÈVE LE PREMIER PRIX RÉGIONAL DU CONCOURS DE DICTÉE NATIONALE DANS LES SAVANES**

Remise du prix au lauréat

Le premier prix régional du concours de Dictée nationale a été remporté dans les Savanes par Pakou Takbi, professeur au Lycée de Bombouaka, lors de la finale qui s'est déroulée samedi à Dapaong (environ 664 km au nord de Lomé).

Il est suivi par Yakoua Nagbanté Sonou et Mardja Pikam, Losso Yao et Kolani Yendoukoa, avec respectivement 13 fautes, 16 fautes 19 fautes et 21 fautes.

La dictée soumise aux candidats est un texte sans titre proposé cette année par l'écrivain togolais Kangni Alem. A la fin de la correction, c'est Pakou Takbi qui a réussi à faire moins de fautes (10 fautes ¼).

Il est donc reparti avec une somme de 20.000 FCFA et un dictionnaire Larousse, des mains du président de la Commission Nationale de la Francophonie, Djanguénane Nayondjoua.

Le deuxième a reçu une somme de 15.000 FCFA et un dictionnaire, les 3e, 4e et 5e ont reçu chacun, une enveloppe de 10.000 FCFA et un dictionnaire.

Ce concours de Promotion de la Langue Française (PROLAF) initié dans le cadre des activités marquant le +Mois de la Francophonie+, a regroupé près d'une centaine de concurrents issus de toutes les localités de la région des Savanes.

Il a été couplé d'un autre concours qui a réuni les élèves de 6e en terminale des collèges et lycées des Savanes. Il a permis de retenir les 21 meilleurs candidats de ces établissements de ce concours qui ont réussi à rétablir l'originalité d'un texte truffé de fautes.

Ceux-ci participeront à une phase nationale le 19 mars prochain qui permettra de dégager les 14 meilleurs devant défendre les couleurs du Togo le 23 mars prochain à Cotonou ou à Lomé aux côtés de leurs collègues du Bénin, du Niger, du Mali de la Côte d'Ivoire et du Burkina Faso.

Source : @Savoir News

**CULTURE / MUSIQUE :****Célébration des 25 ans de musique de l'artiste Laurence Montcho**

*APRÈS LES TOOFANS et King Mensah, c'est au tour de Laurence Montcho de faire un break pour célébrer ses années dans la musique. Elle vient d'en faire l'annonce, il y a quelques jours, de façon solennelle chez nos confrères de Radio Zephyr.*

1990 - 2015, cela fait 25 ans révolus que l'artiste Laurence Montcho fait carrière dans la musique. En vue de marquer cette étape dans sa carrière d'artiste de la chanson, cette secrétaire de direction qui a décidé de ne plus dédier sa voix qu'à l'adoration et aux louanges à l'Eternel, a concocté un programme alléchant avec son staff. " Nous avons au programme un concours de la chanson à Aného, des concerts au plan national et international ", a-t-elle indiqué.

Sur son origine et les thèmes qu'elle aborde dans ses chansons, elle précise : " Je suis togolaise de nationalité, je viens de la famille Montcho, je me prénomme Gnonouvo. J'ai commencé ma carrière, cela fait 25 ans. Je chante la grâce de Jésus, l'espoir dans le nom de Jésus, l'amour du père pour l'humanité, la joie, les peines des enfants abandonnés, des orphelins aussi ", a déclaré l'artiste.

De source proche de l'artiste, un grand concert est en préparation pour la mi-avril à Kara. Il sera suivi par



Laurence Montcho, artiste togolaise de la chanson

une tournée européenne, qui va amener l'artiste de Gelsenkirchen en Allemagne à Paris en passant par Bruxelles et Milan. A son retour, Laurence Montcho va se produire sur scène à Lomé, en compagnie de nombreux artistes. Des contacts sont également en cours pour des sorties dans des villes africaines.

A l'occasion de ses 25 ans de carrière, Laurence Montcho vient de sortir un nouvel album : " Grâce surabondante ". Actuellement, l'artiste est en pleine promotion dans les églises après avoir presté lors de la cérémonie de Togofootball Awards en décembre 2015.

**Discographie**

1990 : Mawulom (Production Atavi Montcho), Album Gospel

1994 : Didzi (Production Inter City Promotion), Album variétés togolaises

1998 : Mawu Le Yowo (Autoproduction), Album Gospel

2001 : Mawu Fe Nya (Production Colibri), Album Gospel

2009 : Esi Medze Anyi La (Autoproduction), Album Gospel

2015 : Grâce Surabondante (Autoproduction), Album Gospel

**Références**

1988 : 1er Prix de la chanson scolaire, organisé par le Ministère de la Culture et celui de l'Education Nationale

1988 : Prix du Concours National de la chanson togolaise, organisé par Radio Lomé et le Ministère de la Culture

1990 : 1er Prix de la chanson pour la paix, Prix Nelson Mandela, organisé par " La Colombe "

1990 : Tournée musicale à Ouagadougou et Bobo Dioulasso (Burkina-Faso)

1991 : Co-auteur et interprète de l'hymne de la Conférence Nationale Souveraine au Togo

1993 : Tournée Nationale Fine Music avec King Mensah et Joe Co

1996 : 2ème Prix du Concours Bella d'Or 96, Meilleure composition de l'année avec le titre " Les Enfants Abandonnés "

1996 : Tournée musicale et festival au Togo

1998 : Prestation à la cérémonie d'ouverture de la Coupe d'Afrique des Nations (CAN 98) à Ouagadougou (Burkina-Faso)

1999 : Auteur, compositeur et interprète de l'hymne pour la célébration de la Journée des Nations-Unies de la Charte des Droits de l'Homme

1999 : Participation au Marché des Arts et Spectacles Africains (MASA) à Abidjan (Côte d'Ivoire)

2001 : Tournée nationale pour la promotion de l'album " Mawu Fe Nya "

2012 : Concert " Togolese Foundation " à Lomé

2015 : Prestation au cours de la cérémonie de "Togofootball Awards".

**CULTURE / DÉDICACE :****"Débandade au cimetière" de Grégoire Awesso, présenté au public**

*LE PREMIER ouvrage intitulé "Débandade au cimetière" de l'ancien journaliste Grégoire Awesso, a été présenté au public togolais ce week-end à Lomé, lors d'une rencontre avec les professionnels des médias.*

L'ouvrage est un recueil de faits de société et d'histoires que l'auteur a bien voulu partager avec le public notamment, de l'amour, l'infidélité, la malhonnêteté, le vol, la religion puis l'alcoolisme, la politique et la cupidité.

Ce recueil de faits divers d'une centaine de pages, est destiné aux lecteurs de tout âge et de tous les niveaux. Écrit dans un français courant, il est facilement accessible, à toutes les couches socioprofessionnelles et plus spécifiquement aux jeunes étudiants élèves et apprentis(e)s.

A travers cet ouvrage, M. Awesso pense offrir à ses lecteurs, des moments de divertissements, d'évasion et de joie, bref arracher à ces derniers, un petit sourire après s'être délecté de ces histoires empreintes d'humour et d'enseignements.

Il vise également à éveiller la conscience de la population jeune, plus particulièrement celle qui est exposée à toutes sortes de vices, à éduquer et sensibiliser sur les maux, les comportements qui sont de véritables handicaps au développement socio-économique.

Selon Grégoire Awesso, c'est son amour pour les faits divers qui l'a poussé à écrire cet ouvrage, car lors de l'exercice de son métier de journaliste au journal Golfe Info, il s'occupait du Desk +faits divers+.

"Après ma formation en journalisme, je cherchais du stage en vain. C'est de là qu'un jour, je suis tombé

sur un journal qui faisait vraiment des faits divers : Golfe Info.

Et comme très petit, j'aimais raconter des histoires, je me suis dit que c'est le moment de m'occuper un peu", a-t-il souligné.

"J'ai trouvé que l'œuvre est originale, car c'est le reflet de nos sociétés. Il y a des enseignements. Ce qui est

plus intéressant, c'est l'humour utilisé dans la narration des faits", a-t-il ajouté.

Il faut préciser que Grégoire Awesso est journaliste et administrateur culturel. Après son BAC littéraire, il obtient un BTS en journalisme, Option Télévision en 2006.

Il a fait sa première expérience

professionnelle en presse écrite au Bi-Hebdomadaire "Golfe Info" où il a eu à animer le Desk société. De 2009 à 2012, Grégoire Awesso a été journaliste-reporter à la TVT. M. Awesso est attaché de Cabinet au Ministère en Charge de la Culture depuis 2014.

**La 1ère édition du Championnat national des joutes verbales francophones officiellement lancée**

*DU 12 au 19 mars 2016, aura lieu la 1ère édition du Championnat national des joutes verbales francophones sous le thème : " Entrepreneuriat des jeunes et des femmes sans VIH/SIDA pour l'atteinte des Objectifs de développement durable (ODD) ".*

L'annonce a été faite ce vendredi à l'Institut français de Lomé par le promoteur et le délégué de l'évènement, Frédéric Mawupenkort Tsatsu en présence du Représentant de l'Organisation internationale de la francophonie (OIF), M. Issa Bongo et de Dr Christian Mouala, Directeur Pays ONUSIDA Togo.

Le Championnat national des joutes verbales francophones a pour but d'entraîner des jeunes orateurs du présent et de demain au débat citoyen, en facilitant leur prise de parole en public et en les aidant à perfectionner leur élocution, leur capacité de persuasion et leur talent d'improvisation et aussi à les amener à s'intéresser aux questions liées à la citoyenneté, à la gouvernance et au développement durable.

"Les joutes sont une compétition d'art oratoire sous forme de débat

libre mais aussi une simulation du débat parlementaire opposant une majorité parlementaire qui défend une assertion de départ et une opposition parlementaire qui s'oppose à cette assertion en soutenant sa réfutation par des bons argumentaires", a indiqué Frédéric Tsatsu.

La finalité de cette compétition selon lui, c'est de pouvoir disposer de jeunes capables de pouvoir s'intéresser aux questions qui les intéressent, les questions qui touchent à leur épanouissement, à leur développement et permettre à ce que les joutes verbales combler le déficit de formation sur les techniques d'art oratoire.

"Le Championnat national des joutes verbales francophones est une plate-forme pour ceux qui aiment raisonner et débattre en français, un échange qui s'inscrit dans la francophonie oratoire et de la promotion de l'usage du français dans tous les secteurs de développement et du renforcement de son enseignement impliquant des interventions adaptées à des contextes publics différents", a-t-il déclaré.

Composé de huit (8) établissements à savoir l'ESTAC, l'Ecole des

Cadres, l'IAEC, l'ISICA, La FLLA, l'ISIS Global success, la FDD et l'ESAG NDE, ses écoles s'affrontent entre elles.

"Le thème 2016 de la journée internationale de la Francophonie tombe à propos avec l'initiative prise par l'Association Jeunesse unie pour une nouvelle Afrique (JUNA Togo) afin de donner une opportunité aux jeunes étudiants", a laissé entendre Issa Bongo.

Avec l'accompagnement du bureau de l'ONUSIDA au Togo, les joutes verbales francophones Togo 2016 se veulent une association de consultation de la jeunesse togolaise pour accélérer la fin du VIH/SIDA et favoriser un emploi décent pour l'atteinte des ODD.

La 1ère édition du Championnat national des joutes verbales francophones bénéficie du soutien financier de l'OIF.

Au Togo, c'est l'Association jeunesse unie pour une nouvelle Afrique (JUNA Togo) qui a initié l'évènement et l'organise en collaboration avec l'Association action et bien-être (ABE Togo).

Source : © Afreepress



**ESMC**  
**ENTREPRISE SOCIALE DE MARCHÉ COMMUN**  
Conseil en Organisation des Affaires Commerciales, Recherche & Développement de logiciels, Exploitation du Progiciel MCNP, Commerce sur Internet  
RCCM N° : TG-LOME 2014 B 514 - N°FISCAL 1455870 - N°CNC5 42425

## COMMUNIQUE

Dans le cadre de la réalisation et l'atteinte des Objectifs de Développement Durable (ODD) notamment l'objectif 1: « **éliminer la pauvreté sous toutes ses formes et partout dans le monde** » et l'objectif 8 : « **promouvoir une croissance économique soutenue, partagée et durable, le plein emploi productif et un vrai travail décent pour tous** », l'Entreprise Sociale de Marché Commun (ESMC) a mis en place l'outil progiciel **MCNP** pour l'exécution de ces ODD à l'horizon 2030.

Pour ce faire un appel à candidature est lancé par l'ESMC à toute personne physique pour le recrutement des « **intégrateurs humains sans-laissés-pour-compte** » dont la mission consiste à :

- Exécuter les souscriptions aux Comptes Marchands et aux Bons de Consommation pour soi et pour tiers.
- Exécuter l'activation pour tous (ouverture de Comptes Marchands pour soi et pour tiers).

### Conditions à remplir :

- Souscrire soi-même au Compte Marchand et à 10 Comptes pour tiers au montant de vingt-six mille huit cent soixante-quinze francs CFA (26.875 F CFA),
  - Remplir le formulaire de l'offre d'emploi « d'intégrateurs humains sans-laissés-pour-compte »,
  - Maîtriser l'outil informatique,
  - Parler couramment le français et une langue de la localité d'affectation,
  - Bien maîtriser la localité d'affectation.
- \* **NB : Disposer d'un ordinateur ou d'une tablette, d'une moto avec une visite technique, d'une assurance moto à jour et d'un permis de conduire est un atout majeur.**

L'inscription est ouverte sur le site [www.esmcgacsource.com/inscription](http://www.esmcgacsource.com/inscription) autonome offreur d'emploi d'intégrateurs humains sans-laissés-pour-compte.

Pour d'amples informations et pour la souscription appeler les numéros suivants : + (228) 93 66 62 75 / 96 00 11 85.

A partir du 1<sup>er</sup> janvier 2016

**EXIGEZ  
LA QUITTANCE  
SÉCURISÉE  
POUR PLUS DE  
TRANSPARENCE  
DANS LA COLLECTE  
MANUELLE DES  
RECETTES DE L'ÉTAT**



FEDERER POUR BATIR  
[www.otr.tg](http://www.otr.tg)

# CONSOMMEZ LE RIZ DU TERROIR

## *Riz Jubilé d'Or*

**Naturellement parfumé**

**Agréable pour toute la famille**



5 KG



25 KG



25 KG



50 KG

**RIZ  
TOGOLAIS**

**CONTACT : 22 22 22 33 / 99 47 47 82**